

## **PROGRAMME**

Journée Nationale du souvenir des Victimes et Héros de la Déportation

### Dimanche 26 avril 2015

- 10 h 45 Mise en place des Associations au Monument des déportés et internés –
  Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
- 10 h 50 Regroupement des Autorités Civiles et de l'Autorité Militaire Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
- 11 h 00 Arrivée de Monsieur le Préfet au monument des Déportés et Internés accueilli par Monsieur le Délégué Militaire Départemental et Monsieur le Maire

Sonnerie « Garde à vous » et « aux Champs » (Harmonie)

Lever des couleurs par deux militaires en présence de deux membres des Associations de Déportés et Internés et famille de disparus A.D.I.F et F.N.D.I.R.P

Sonnerie aux drapeaux (Harmonie)

Refrain de la Marseillaise (Harmonie)

Lecture du message par Madame GROS, Présidente de l'ADIF Appel des Camps par deux jeunes

### Dépôt de gerbes par :

- le Préfet
- les Parlementaires
- la Vice-Présidente du Conseil Régional représentant le Président du Conseil Régional (éventuellement)
- le Président du Conseil Départemental
- le Maire
- les Associations

Dépôt de fleurs par les enfants, les jeunes du conseil municipal d'enfants (éventuellement)

Sonnerie « aux Morts » (Harmonie)

Minute de Silence

La Marseillaise (Harmonie – chorale)

Chant des Marais (Harmonie – chorale)

Chant des Partisans (Harmonie – chorale)

Les Autorités vont saluer les porte-drapeaux, le Chef de Section, les musiciens et les enfants

Les phases de la cérémonie sont annoncées par un militaire.

L'Harmonie prêtera son concours pour la cérémonie.

La mise en place du dispositif sera effectuée sous la responsabilité d'un cadre de la D.M.D.

#### Samedi 25 avril 2015

# Veillée du Souvenir au Monument des Déportés et Internés

- 21 h 15 mise en place de la cérémonie
- 21 h 30 arrivée des Autorités